

## Formation à l'intention des professionnels formés à l'étranger (PFÉ)

**Vous devez remplir le formulaire et nous le retourner dûment rempli à l'adresse suivante :**

Ordre des ingénieurs du Québec  
Direction du développement professionnel  
**Formation PFÉ**  
Gare Windsor, bureau 350  
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal  
Montréal (Québec) H3B 2S2

### Calendrier hiver 2012 - Montréal

Veillez vous inscrire qu'à un seul groupe.

Groupe 12-1	du 14 janvier au 15 février 1 samedi (7h) + 5 mercredis (3h)
Groupe 12-2	du 28 janvier au 28 février 1 samedi (7h) + 5 mardis (3h)
Groupe 12-3	du 11 février au 15 mars 1 samedi (7h) + 5 jeudis (3h)

### Examen professionnel

Samedi 10 mars (statutaire - Montréal)	Mercredi 21 mars (statutaire - Rouyn)	Mercredi 28 mars (PFÉ - Montréal)
Samedi 14 avril (statutaire - Gatineau)	Samedi 28 avril (statutaire - Québec)	Mercredi 16 mai (statutaire - Montréal)

### FORMATION À L'INTENTION DES PFÉ

Je souhaite m'inscrire au cours sur la « Formation à l'intention des professionnels formés à l'étranger (PFÉ) » au tarif de 380 \$ (plus taxes).  
380 \$ + TPS 5 % : 19,00 \$, + TVQ 8,5 % : 33,92 \$. **Montant total à payer : 432,92 \$**

Numéro de dossier (candidat) ou de membre (ingénieur junior)	Pays d'obtention du diplôme
Nom	Titre de votre diplôme
Prénom	Université
Téléphone	Spécialité
Adresse	Ville
Province	Code postal
Courriel	Occupez-vous un emploi lié à la pratique du génie? oui non
Date de naissance	Si oui : Titre du poste Nom de l'employeur
	Secteur d'activité de l'employeur

**Je règle la facture de 432,92 \$ au moyen du paiement suivant :**

**Mode de paiement :** CHÈQUE libellé à « Ordre des ingénieurs du Québec »  
VISA  
MASTERCARD

**J'autorise l'Ordre des ingénieurs du Québec à prélever la somme de 432,92 \$ de la carte de crédit suivante :**

Numéro de la carte / / / Date d'expiration /  
Signature (obligatoire)

#### POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous désirez annuler votre inscription. Annulation dix (10) jours ouvrables ou plus avant l'activité : remboursement complet. Annulation entre trois (3) à neuf (9) jours ouvrables avant l'activité : des frais d'administration de 25 % sont retenus. Annulation à moins de trois (3) jours ouvrables de l'activité, la journée même, et ou absence du participant : aucun remboursement. L'Ordre se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre s'avère insuffisant pour la confirmer. L'Ordre informe les personnes inscrites dans un délai raisonnable et sa responsabilité se limite au remboursement des frais d'inscription.

#### LA LOI DU 1%

Pour les employeurs, les coûts associés à la participation aux activités de formation sont admissibles aux fins du crédit d'impôt en vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

#### CONTACT

Direction du développement professionnel

**Téléphone :** 514 845-6141, poste 3157

**Courriel :** formation@oiq.qc.ca

**Site internet :** www.oiq.org/formationpfe